

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/03/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 25/03/2013

SEANCE DU 18 MARS 2013

Délibération n° D-2013-90

Subvention - Terrain de bicross
Mise à disposition non exclusive
Bicross Club Niortais - Avenant n° 2

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Frank MICHEL, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Guillaume JUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Direction Animation de la Cité

**Subvention - Terrain de bicross
Mise à disposition non exclusive
Bicross Club Niortais - Avenant n° 2**

Madame Chantal BARRE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

En 2010, la Ville de Niort et le Bicross Club de Niort ont renouvelé la convention triennale de mise à disposition et d'occupation du terrain de bicross situé chemin du Moindreau.

Conformément à cette convention, la collectivité assurait jusqu'à présent l'entretien annuel de la piste qui était effectué par les services municipaux. Néanmoins, ce dernier nécessite d'effectuer un travail spécifique sur la piste avec un matériel particulier que la collectivité ne possède pas.

Dans ce contexte, l'association, souhaitant avoir une piste lui permettant de pratiquer dans les meilleures conditions son sport, s'engage à assurer désormais cet entretien annuel.

En contrepartie de ces travaux annuels, il vous est proposé d'accorder une subvention de 15 000 € au Bicross Club de Niort.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 à la convention entre la Ville de Niort et Bicross Club de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, d'un montant de 15 000 €, conformément aux dispositions mentionnées dans cet avenant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE